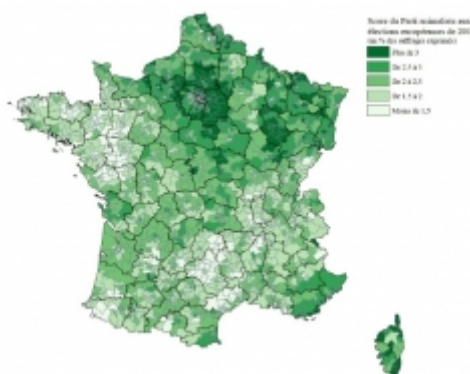


# Note sur l'« électorat animaliste » aux élections européennes de mai 2019

13 septembre 2019

Début juillet 2019, la Fondation Jean Jaurès a publié une note de J. Fourquet et S. Manternach sur l'électorat animaliste français aux élections européennes de mai 2019. Créé en 2016, le parti animaliste a recueilli environ 490 000 voix, soit 2,2 % des suffrages, contre 1 % pour les candidats présentés dans 100 circonscriptions lors des législatives de 2017. Pour les auteurs, au-delà des spécificités du scrutin européen, ces résultats traduisent un « phénomène de société profond » associé à « la montée en puissance dans toute une partie de la société française de cette nouvelle sensibilité ».

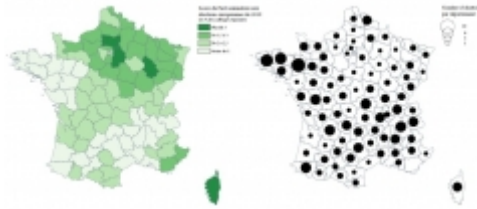
## Vote animaliste par cantons



Source : Fondation Jean Jaurès

Une analyse cartographique à l'échelle cantonale montre que le quart nord-est (en particulier la grande périphérie francilienne) et l'extrême sud-est recueillent les meilleurs résultats. À l'inverse du vote écologiste, les grandes métropoles y sont peu favorables, et la présence socio-économique et culturelle de l'élevage, ainsi que celles de la chasse et du catholicisme, sont des facteurs inhibiteurs de ce vote. L'habitat pavillonnaire et la place importante des animaux de compagnie dans les modes de vie, associés par les auteurs à un repli sur la sphère privée et l'univers familial, soutiennent ce vote, lequel est plutôt le fait des classes moyennes inférieures et des milieux modestes. Enfin, s'il présente des similitudes avec celui pour le Rassemblement national, les auteurs privilégient « la thèse de l'espace électoral laissé vacant par la décomposition du paysage politique traditionnel », rendant possible l'émergence d'une « offre politique radicalement différente ».

Score du parti animaliste aux élections européennes de 2019 (gauche) et nombre d'abattoirs par département (droite)



Source : Fondation Jean Jaurès

Julia Gassie, Centre d'études et de prospective

Source : [Fondation Jean Jaurès](#)